

Évaluation de la recherche



Institut d'études de droit public (IEDP)

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Paris-Sud

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019 VAGUE E

Rapport publié le 02/05/2019

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts²:

Hélène Pauliat, Présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).



Les données chiffrées du tableau de ce document sont extraites des fichiers déposés par les tutelles (dossier d'autoévaluation et données du contrat en cours / données du prochain contrat).

PRÉSENTATION DE L'UNITÉ

Nom de l'unité: Institut d'études de droit public

Acronyme de l'unité : IEDP

Label demandé : EA

Type de demande : Renouvellement à l'identique

N° actuel: 2715

Noms des directeurs

(2018-2019):

Jusqu'à juin 2018 : M^{me} Florence Poirat, M^{me} Olga Mamoudy

depuis septembre 2018: M. BENOIT BLOTTIN, M. Charles VAUTROT SCHWARZ

Noms des porteurs projet

(2020-2024):

Nombre d'équipes et /ou de thèmes du projet :

M. Benoît BLOTTIN, M. Charles Vautrot Schwarz

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente : M^{me} Hélène Pauliat, Université de Limoges

Experts: M. Philippe BILLET, Université Jean Moulin – Lyon 3

M^{me} Anne-Thida Norodom, Université Paris-Descartes (CNU)

M. Sébastien Platon, Université de Bordeaux

REPRÉSENTANTE DU HCÉRES

M^{me} Pauline Türk

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ

M Etienne Auge, Université Paris-Sud

M Boris Bernabe, Université Paris-Sud



INTRODUCTION

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

L'IEDP (Institut d'études de droit public, EA 2715) est un centre de recherche de la Faculté de droit et de sciences économiques Jean Monnet, relevant de l'Université Paris-Sud (Fédération Paris-Sud de sciences juridiques (FP2SJ) - Paris-Saclay. Il a été créé en 1996 par M. François Julien-Laferrière qui l'a dirigé jusqu'à son départ en retraite.

Conçu comme un centre de droit public, il a accueilli dès sa création le Centre de recherches et d'études sur les droits de l'homme et le droit humanitaire (CREDHO), créé et dirigé par Paul Tavernier. L'IEDP est donc un centre de droit public général rassemblant publicistes internistes, internationalistes, européanistes, mais aussi historiens du droit et politistes, organisés autour de deux pôles (interniste / européen-international).

L'IEDP dispose de locaux situés dans l'enceinte de la Faculté de droit, au 54 boulevard Desgranges, à Sceaux (92330). L'IEDP a vocation à prendre toute sa place dans le contexte de construction de l'Université Paris Saclay, nouvel établissement qui conduira nécessairement à des restructurations dans le domaine de la recherche juridique (voir notamment les liens avec les laboratoires de Versailles-Saint-Quentin et d'Evry).

DIRECTION DE L'UNITÉ

Jusqu'en juin 2018 : M^{me} Florence Poirat et M^{me} Olga Mamoudy

Depuis septembre 2018: M. Benoît BLOTTIN et M. Charles VAUTROT SCHWARZ

NOMENCLATURE HCÉRES

SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux SHS2 1 Droit

DOMAINE D'ACTIVITÉ

Durant le contrat quinquennal qui s'achève, trois axes ont été développés (« Droit de l'environnement », « Droit du patrimoine », « Droits fondamentaux ») afin de fédérer, de façon relativement transdisciplinaire, les enseignants-chercheurs et leurs spécialités. Dans le futur contrat, les deux pôles sont maintenus et le nombre d'axes passe de 3 à 4 avec l'ajout d'un Axe « Doctrines », qui a une vocation « recherche » très marquée.



EFFECTIFS DE L'UNITÉ

| | Composition de l'unité | |
|--|-------------------------|-------------------------|
| | | |
| Personnels en activité | Nombre au 30/06/2018 | Nombre au 01/01/2020 |
| Professeurs et assimilés | 8 | 9 |
| Maîtres de conférences et assimilés | 8 | 9 |
| Directeurs de recherche et assimilés | 0 | 0 |
| Chargés de recherche et assimilés | 0 | 0 |
| Conservateurs, cadres scientifiques EPIC, fondations, industries | 0 | 0 |
| Professeurs du secondaire détachés dans le supérieur | 0 | 0 |
| ITA-BIATSS autres personnels cadre et non cadre EPIC | 0 | 0 |
| Sous-total personnels permanents en activité | 16 | 18 |
| Enseignants-chercheurs non titulaires, émérites et autres | 4 | |
| Chercheurs non titulaires, émérites et autres | 29 | |
| dont doctorants | 24 | |
| Autres personnels non titulaires | 1 | |
| Sous-total personnels non titulaires, émérites et autres | 34 | |
| Total personnels | 50 | 18 |



AVIS GLOBAL SUR L'UNITÉ

L'IEDP regroupe un nombre de chercheurs actifs important, et réalise de nombreuses actions collectives, en particulier des colloques, suivant sur ce point le précédent rapport d'évaluation de l'AERES.

La politique scientifique peine encore à être pleinement mise en œuvre, ce qui s'explique en partie par le manque de visibilité lié à la fusion dans l'Université Paris Saclay au 1^{er} janvier 2020. L'IEDP hésite entre plusieurs options, l'objectif de la direction étant clairement de ne pas trop restreindre les thématiques de recherche de l'unité pour pouvoir accueillir, si nécessaire, un regroupement d'équipes élargi dans une future configuration universitaire.

Il faut noter cependant que la création de ce nouvel établissement est perçue comme une opportunité pour l'IEDP et non comme une contrainte, même si les incertitudes liées au contexte sont appréhendées comme autant de risques.

Il conviendra donc, dès que la situation et les interactions avec d'autres unités seront clarifiées, que l'IEDP détermine une stratégie collective forte, concrétisée par un projet scientifique servant les thématiques de l'unité

L'IEDP ne manque pas d'attractivité, mais l'unité pourrait renforcer sa visibilité en tant que centre de recherche reconnu au plan national et européen, et ne pas se satisfaire seulement de la reconnaissance individuelle de ses membres.

Enfin, la création du nouvel établissement devrait permettre de renforcer l'IEDP, lui permettant de répondre plus régulièrement et efficacement à des appels à projets nationaux ou européens.

Les rapports d'évaluation du Hcéres sont consultables en ligne: www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales Évaluation des établissements Évaluation de la recherche Évaluation des écoles doctorales Évaluation des formations Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein 75013 Paris, France T. 33 (0)1 55 55 60 10

